

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28323**

Intitulé

MASTER : MASTER Diplôme de l'Institut d'études politiques de Lyon - Spécialité Communication, culture et institutions

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut d'études politiques de Lyon

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de Sciences Po Lyon

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 300 Spécialités plurivalentes des services

Formacode(s) :

13096 politique culturelle, 46301 communication entreprise, 32035 conduite projet

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités suivantes :

- Participation à la définition des orientations stratégiques en matière de communication
- Définition et mise en œuvre d'actions et de projets de communication et de diffusion de l'information selon la stratégie définie
- Conception et mise en œuvre de stratégies d'attractivité et de développement des publics et/ou de l'offre culturelle
- Participation à la réalisation de plans d'actions marketing
- Conception et réalisation de produits / d'outils de communication
- Création et animation d'un site web
- Management de projets dans les domaines de la communication (print et web) et de la culture
- Conception et mise en œuvre de projets d'animation socioculturelle au sein d'un territoire ou d'une structure
- Conception et réalisation d'actions ou de projets de médiation culturelle
- Organisation d'événementiels
- Conseil en développement d'activités culturelles, de nouveaux publics et en communication
- Animation et développement de réseaux de partenaires

Le titulaire de cette certification dispose des compétences suivantes :

* Compétences en communication et en événementiel :

- analyser des situations de communication (outils et supports) ;
- analyser un site internet (audit et préconisations) ;
- réaliser des études marketing (études documentaires, études de marché, enquêtes de satisfaction...) ;
- promouvoir des territoires, des projets, des actions ;
- concevoir et gérer des actions / des projets de communication print et web ;
- concevoir et piloter un plan de communication ;
- définir une ligne éditoriale, élaborer des supports de communication et produire des contenus ;
- concevoir et administrer un site web ;
- animer et fédérer des communautés sur internet ;
- concevoir et organiser des manifestations ou des événements ;
- organiser les relations avec la presse et les médias ;
- organiser une veille médias et analyser les contenus.

* Compétences en management de projet culturel :

- concevoir et piloter des projets multi-acteurs ;
- préparer et mettre en œuvre des actions, des projets et des politiques culturelles ;
- repérer des opportunités de financement et les mobiliser ;
- participer au montage d'un dossier de recherche de financement ;
- construire, développer et animer un réseau de partenaires ;
- piloter, coordonner une équipe (service, équipe de projet) ;
- animer un groupe de projet ;
- monter ou répondre à des appels d'offres en matière culturelle.

* Compétences en médiation culturelle :

- conduire un diagnostic d'analyse des publics, du milieu culturel et faire des préconisations pour créer des liens avec les populations d'un territoire, développer de nouveaux publics... ;
- proposer, planifier et mettre en œuvre des actions permettant de créer ou de faire évoluer des passerelles entre formes culturelles et publics, ou entre différents publics ;
- organiser une veille et un suivi des évolutions du milieu culturel et identifier des actions adaptées aux différents publics ;
- concevoir des outils de médiation culturelle ;

- rédiger un projet de médiation culturelle ;
- gérer les relations avec les publics.

*** Compétences en études et conseil dans les domaines de la culture et de la communication**

- concevoir et mettre en œuvre des études, des diagnostics ou des enquêtes : collecte des données, analyse des résultats et préconisations ;
- évaluer des actions, des projets et des politiques;
- concevoir des projets d'amélioration / d'évolution à partir d'un état des lieux ;
- monter des prestations de conseil et accompagner le client dans la mise en œuvre.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de cette certification peut exercer dans les contextes d'emplois suivants :

- Institutions culturelles
- Collectivités publiques en particulier les collectivités territoriales
- Associations
- Entreprises
- Cabinets de conseil (communication, communication publique, culture)
- Agences de communication
- Entreprises d'édition

Le titulaire de cette certification peut exercer les types d'emplois suivants :

- Chargé, responsable, directeur de la communication externe / interne
- Chargé de mission, responsable des affaires culturelles, du développement culturel au sein des collectivités territoriales
- Médiateur culturel
- Chargé du développement des publics
- Chargé, responsable de projet (communication, culture, événementiel)
- Attaché de presse, chargé des relations presse, chargé des relations publiques
- Consultant en communication, en gestion de projet culturel ou en développement culturel
- Chargé, responsable d'études marketing
- Community manager
- Webmaster

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

E1107 : Organisation d'événementiel

E1101 : Animation de site multimédia

M1705 : Marketing

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La spécialité **Communication, culture et institutions**(COMCI) du diplôme *Grade - Master de l'Institut d'études politiques de Lyon* **est composée des UE suivantes :**

Semestres 1 et 2 :

- | | |
|---|-----------------|
| - UE Tronc commun pluridisciplinaire : | 12 crédits ECTS |
| - UE Secteur <i>Communication</i> : | 12 crédits ECTS |
| - UE Parcours <i>Communication, culture et institutions</i> : | 12 crédits ECTS |
| - UE <i>Outils</i> : | 12 crédits ECTS |
| - UE <i>Recherche</i> : | 12 crédits ECTS |

Semestres 3 et 4 :

- | | |
|--|-----------------|
| - UE <i>Tronc commun pluridisciplinaire</i> : | 15 crédits ECTS |
| - UE <i>Méthodologie de projet</i> : | 6 crédits ECTS |
| - UE <i>Contextes juridique et de développement culturel</i> : | 4 crédits ECTS |
| - UE <i>Pratiques et analyses de communication</i> : | 10 crédits ECTS |
| - UE <i>Publics et médiation culturelle</i> : | 5 crédits ECTS |
| - UE <i>Expérience professionnelle</i> : | 20 crédits ECTS |
- Stage de fin d'études de 4 à 6 mois équivalent temps plein **ou** projet en entreprise pour les apprenants en formation continue.
 - Rapport de stage et mémoire avec soutenance orale

* La validation de la totalité des UE permet d'obtenir le **diplôme de l'Institut d'études politiques de Lyon**, spécialité *Communication, culture et institutions*.

* La validation des UE des semestres 3 et 4 uniquement permet d'obtenir le **certificat de spécialité professionnelle de niveau I**

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury de délivrance du titre : directeur IEP (président du jury), direction des études, responsable de la spécialité, enseignants-chercheurs et intervenants professionnels ayant participé aux enseignements
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem ci-dessus
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Idem ci-dessus
Par expérience dispositif VAE	X		Jury de VAE : directeur IEP ou son représentant (président du jury), directeurs Etudes & Formation continue, responsable pédagogique de la spécialité, enseignant-chercheur accompagnateur (rapporteur), 1 ou 2 enseignants-chercheurs et 1 ou 2 professionnels pouvant apprécier la nature des acquis. Majorité d'enseignants - chercheurs.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret n°2005-1119 du 5 septembre 2005 modifiant le décret n°99-747 du 30 août 1999 relatif au grade de master publié au JO n°209 du 8 septembre 2005

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret n°89-901 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Etudes politiques, publié au JO du 19 décembre 1989

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Entre 20 et 25 titulaires de la certification par an.

Autres sources d'information :

www.sciencespo-lyon.fr

<https://www.sciencespo-lyon.fr/formations/specialites-et-masters/specialites-du-diplome/communication-culture-et-institutions>

Sciences Po Lyon - IEP Lyon

Lieu(x) de certification :

Institut d'études politiques de Lyon (Sciences Po Lyon) – Auvergne-Rhône-Alpes - Rhône (69)

14, avenue Berthelot 69365 Lyon Cedex 07

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :